



COMMENT UTILISER LE COMPOST QUE VOUS AVEZ PRODUIT ?



- Le compost est **utilisable au bout de 9 mois** environ.
- **Le compost est mis à la disposition des locataires.** Il peut être utilisé pour les plantes d'ornement, les jardinières et les espaces verts.
- La distribution du compost, organisée par l'Office, constitue un moment de **partage entre locataires.**
- **Le compost est un amendement riche** (engrais naturel) qui doit être utilisé en mélange (pour éviter de brûler ses plantes) : 1/3 de compost et 2/3 de terre.



S'adresser à son gardien ou au point accueil de votre secteur pour toute question :



Point accueil secteur Nord
5 rue Meissonier
Mireuil
05 46 56 16 94

Point accueil secteur Centre
Avenue du Maréchal
Juin - Bâtiment 18
Port-Neuf
05 46 43 67 00

Point accueil secteur Sud
15 avenue
Billaud Varenne
Villeneuve-les-Salines
05 46 43 70 70

Ouverts du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30



**Pour jeter moins,
je fais le tri dans
mes habitudes**

agglo-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



**Pour jeter moins,
je fais le tri dans
mes habitudes**



ICI

**ON COMPOSTE
ENTRE VOISINS !**



Photos: CcdA La Rochelle / Imprimerie IRD, certifiée PEFC, 10-95-3010 / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / Ne pas jeter sur la voie publique



agglo-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle





3 BONNES RAISONS DE COMPOSTER

- **Réduire** d'un 1/3 le poids de sa poubelle d'ordures ménagères.
- **Produire** un excellent engrais naturel et gratuit.
- **Rencontrer** plus facilement ses voisins et créer des liens.

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

On appelle « compostage » la transformation des matières organiques, leur décomposition progressive pour parvenir à un produit riche en humus, grâce :

- à l'action de multiples organismes au travail : des vers, des cloportes, des bactéries, des champignons...
- à votre participation qui va permettre de donner à ces petites bêtes une nourriture équilibrée, de l'oxygène et une humidité suffisante.

De la matière sèche (broyat de végétaux, sachets en papier...) et de la matière humide (déchets alimentaires) sont nécessaires pour produire un bon compost.

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

- épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes)
- fruits et légumes abîmés
- marc de café avec le filtre en papier
- sachets de thé
- restes de pain
- restes de repas (pâtes, riz, légumes, plats cuisinés, plats en sauce...)
- viande (sans gros os), poisson, crustacés (crevettes, langoustines...)
- coquilles de fruits secs (noix, noisettes...)
- coquilles d'œufs
- serviettes en papier et essuie-tout
- petits cartons et sachets en papier
- fleurs fanées



ATTENTION !



Ne pas mettre :

- sacs en plastique biodégradables*
- crustacés et coquillages (huîtres, moules...)
- gros os
- huiles
- poussières et balayures
- litières d'animaux et excréments
- terre des jardinières
- mégots de cigarette



*Les sacs dits « biodégradables » sont difficiles à décomposer et contiennent généralement une part de matière plastique (non compostable).

ASTUCES !

- **Déposer une feuille de journal ou d'essuie-tout au fond de votre bioseau (pour limiter les salissures).**
- **Penser à découper les gros morceaux pour faciliter la décomposition des matières.**

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ EN 3 ÉTAPES

- 1 Apporter régulièrement vos déchets de cuisine pour éviter les mauvaises odeurs et la macération des déchets dans votre bioseau.**
- 2 Bien étaler les déchets à la surface du bac d'apport.**
- 3 Recouvrir vos déchets avec du broyat de végétaux pour éviter les moucheron et les mauvaises odeurs.**



l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle



L'Office Public de l'Habitat est garant du bon fonctionnement des sites de compostage partagé. Les gardiens et le personnel de proximité de l'Office ont été formés et ont pour mission de :

- renseigner et accompagner les locataires
- surveiller régulièrement l'équilibre entre matière sèche et humide dans le bac d'apport
- aérer les matières et veiller à leur bonne décomposition
- transvaser la matière du bac d'apport vers la plateforme de compostage à Port-Neuf